

**COMMUNIQUE DE LA MISSION FRANCOPHONE
D'INFORMATION ET D'OBSERVATION DES
ELECTIONS LEGISLATIVES AU LIBAN
(JUIN 2005)**

A l'occasion des élections législatives, des missions d'information et d'observation de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), conduites respectivement par Messieurs Boutros Boutros GHALI, ancien Secrétaire général de l'ONU et de l'OIF, Bruno BOURG-BROC, Député, Président de la section française de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et Norbert Lala RATSIRAHONNA, ancien Chef de l'Etat de Madagascar, ont séjourné au Liban, entre le 27 mai et le 20 juin 2005.

Le Président Abdou DIOUF, Secrétaire général de l'OIF, leur a donné mandat d'exprimer la solidarité, l'amitié et le soutien de la Communauté francophone au Liban, à un tournant historique de sa vie politique.

Au cours de leur séjour, les missions de l'OIF ont été reçues par les plus hautes Autorités libanaises, le Président de la République, le Président du Conseil des Ministres, le Ministre des Affaires étrangères, le Ministre de l'Intérieur, le Ministre de la Justice, ainsi que le Ministre de l'Information. Ces entretiens leur ont permis de prendre connaissance de toutes les dispositions prises par le Gouvernement libanais pour la préparation et l'organisation des quatre phases du Scrutin législatif.

La délégation de l'OIF s'est également entretenue, à plusieurs reprises avec les responsables des missions d'observation internationale, tant de l'ONU que de l'Union européenne, ainsi qu'avec le Secrétaire général de l'Association libanaise pour des élections démocratiques (LADE) et divers représentants de la société civile (ONG, Presse, etc.).

Au terme du processus électoral, l'OIF se félicite des conditions dans lesquelles les libanais ont été appelés à se prononcer sur le choix de leurs députés. A cet égard, elle a constaté, rejoignant en cela l'impression des observateurs nationaux et internationaux, que le Gouvernement libanais a mis en œuvre tous les moyens pour assurer la tenue des élections dans les délais constitutionnels et entourer de toutes les garanties, le libre choix des libanais.

C'est dans un climat de liberté et dans un esprit de compétition propre au pluralisme et conforme aux traditions électorales du Pays que s'est finalement déroulé le scrutin. Les taux de participation avoisinant ou dépassant les 50 %, relevés lors des trois dernières phases de l'élection témoignent de l'aspiration des libanais à la démocratie et à une adhésion plus active au fonctionnement des institutions de la République.

En dépit de certaines difficultés et des insuffisances unanimement reconnues de la loi électorale, une nouvelle ère s'ouvre au Liban. L'OIF souhaite que la Francophonie, en coopération avec les autres partenaires extérieurs, accompagne le processus politique en cours et mette au service des libanais, sa longue expérience en matière d'élections et de promotion de la culture démocratique. La mission compte ainsi recommander au Secrétaire général de l'OIF d'associer davantage le Liban aux activités de l'Organisation, notamment sur le thème des élections. C'est à travers ces échanges d'expériences que doit se manifester la solidarité à l'égard d'un pays phare de la Francophonie, aujourd'hui en quête de renforcement et de consolidation de la démocratie.

Beyrouth, le 20 juin 2005